**AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**MAPA**

**1/ Identification de l’acheteur**

Commune de Roquebrune-sur-Argens

SIRET : 218 301 075 00014

Roquebrune-sur-Argens – 83520.

**2/ Moyens d’accès à l’intégralité des documents de la consultation :**

Lien URL vers les documents de la consultation : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

**3/ Nom du contact :**

Service Commande Publique – M Yoann GNERUCCI, 1er Adjoint, Délégué aux marchés publics - Téléphone : 04.94.19.59.13. Adresse mail du contact : [marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr)

**4/ Procédure :** Procédure adaptée ouverte

**5/ Conditions de participation :**

*Aptitude à exercer l’activité professionnelle (article R2143-3 du CCP) :* Voir le règlement de la consultation

*Capacité économique et financière (article R2143-3-2° du CCP) :* Voir le règlement de la consultation

*Capacité technique et professionnelle (article R2143-3-2° du CCP) :* Voir le règlement de la consultation

**6/ Date et heure limite de réception des plis :** 14 JUIN 2024 à 12 h 00

**7/ Réduction du nombre de candidats :** Non

**8/ Possibilité d’attribution sans négociation :** Oui

**9/ Variantes – Tranches :** Les variantes sont interdites. Il n’y a pas de tranches.

**10/ Critères d’attribution :** 1/ La valeur technique (50 %) - 2/ Le prix (50 %)

**11/ Intitulé du marché :**

**MARCHE DE MAITRISE D’ŒUVRE : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DU VILLAGE AVEC CREATION D’UN REFECTOIRE ET D’UNE CUISINE CENTRALE**

*11.1. Code(s) CPV :* Code principal : 71250000-5 : Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

*11.2. Type de marché :* Services

**12/ Description succincte du marché – Eléments de mission - Délais :**

La présente consultation concerne un marché de maîtrise d’œuvre pour la construction d’un bâtiment en R+2, destiné à contenir l’extension du groupe scolaire du village, la création d’un réfectoire et d’une cuisine centrale.

Le projet est défini dans le programme de la consultation et consiste en :

.En Rez-de-Voirie de la rue Jean-Aicard : Aire de livraison et local poubelle extérieur - Cuisine centrale et zone de stockage - Vestiaires et sanitaires du personnel - Un escalier - Un ascenseur / monte-charge.

.Au 1er étage (Niveau cour d'école existante) : Réfectoire pour maternelle – Réfectoire pour élémentaire - Un escalier - Un ascenseur / monte-charge - Liaison extérieure avec accès direct vers la cour et l’existant.

.Au 2ème étage : Salles de classes / Polyvalentes - Sanitaires enfants et enseignants - Un ascenseur.

.Les extérieurs : Une aire de stationnement pour les véhicules de livraison en rez-de-voirie - un local poubelle - Redimensionnement des sanitaires de la cour existante - Réfection partielle de la cour avec mise aux Normes des accès - La réalisation et le raccordement de l’ensemble des réseaux utiles et nécessaires impactés par le projet et la cour.

.Démolition maison existante : Démolition par tous moyens de construction en matériaux de toute nature y compris tous équipements et aménagements intérieurs quels qu’ils soient - Exécution de tous travaux accessoires nécessaires - Compris les évacuations complètes et les frais éventuels de décharge.

| **Phases ou éléments de mission** | **Délais en jours calendaires** |
| --- | --- |
| Esquisse | 21 |
| Avant-projet sommaire | 21 |
| Avant-projet définitif + permis de (démolir / construire) | 28 |
| Etudes de projet | 28 |
| Assistance pour la passation du ou des contrats de travaux | 15 |
| Visa des études d’exécution et de synthèse | 30 |
| Direction de l'exécution du contrat de travaux | Pour mémoire : 540 jours calendaires prévisionnels (soit 18 mois) |
| Assistance lors des opérations de réception | 15 |
| **TOTAL** | **698** |

**13/ Lieu principal d’exécution du marché :**

Roquebrune-sur-Argens – Groupe scolaire – Avenue Jean Aicard – Le Village.

**14/ Valeur estimée du montant de l’opération** : 2 800 000 € HT.

**15/ Marché alloti** : Non

**16/ Visite des lieux obligatoire :** Une visite sur site est préconisée (non obligatoire). Pour les conditions, voir le règlement de la consultation. ATTENTION : la date de rendez-vous sera fixée 8 jours au plus tard avant la date de remise des offres pour pouvoir organiser une visite dans de bonnes conditions ; Ces visites pourront s’effectuer au plus tard 3 jours avant la date limite de remise des offres.

**17/ Autres informations complémentaires**

*17.1/ Sélection des candidatures :* En application des articles L2141-1 à L2142-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; qui présente des capacités économiques et financières, techniques et professionnelles suffisantes ; qui est accompagnée des pièces réclamées au titre de l’article R2143-3 du CCP.

*17.2/ Remise des offres par voie électronique :* Se référer aux conditions générales de la plateforme.

*17.3/ Négociation :* la Commune se réserve le droit de négocier comme il est dit au règlement de la consultation.

*17.4/* Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance prévue (5%) – Budget communal.

*17.5/ Forme juridique de l'attributaire :* L’équipe pourrait à titre indicatif être composée d’un architecte (mandataire) et d’un ou plusieurs bureaux d’études spécialisés en bâtiment (structures, fluides, VRD), d’un acousticien, d’un économiste de la construction et d’un bureau d’études spécialisé en restauration collective. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

**18/ Juridictions compétentes et voies de recours**

Voir le règlement de la consultation.

**19/ Date d’envoi du présent avis :** 23 MAI 2024

Pour le Maire et par délégation, le Premier Adjoint,

Délégué aux marchés publics,

**Yoann GNERUCCI**